1. **La lecture, un acte historique**

 La lecture naît d’un échange qui se crée entre les lecteurs et les écrivains. Le geste machinal qui consiste à feuilleter un livre ou une revue est un geste qui nous semble aujourd’hui naturel et qui a mis pourtant des siècles à se constituer. Dans l’Antiquité, le caractère essentiel de la lecture est son *oralité* (lectures publiques, récitations.) À cette époque, il était habituel de désigner un lecteur car le texte figurait sur un rouleau de parchemin[[1]](#footnote-1) dont le maniement présentait beaucoup d’inconvénients. Mais pour la majeure partie de la population, le contact avec le texte était beaucoup plus l’audition d’une parole que la vision d’une écriture. *La lecture* que l’on connaît aujourd’hui n’apparaîtra vraiment qu’à l’époque de l’Antiquité tardive (IIIe et IVe siècles)[[2]](#footnote-2) avec le remplacement du rouleau de parchemin par le livre, c’est-à-dire, cette suite de feuillets rassemblés en cahiers et cousus.

La pratique de lecture a été marquée pendant de nombreux siècles par la diffusion des *Livres Saints* (Judaïsme, Christianisme, Islam), on peut donc avancer que *Lire, c’est d’abord lire le livre saint, la parole de Dieu.*

Ainsi, du point de vue de la culture savante, le Moyen Âge est caractérisé par une société à **alphabétisation restreinte** (d’autant que le livre saint est rédigé en latin et non en langue vulgaire). L’écrit n’est pas seulement *un code différent*, c’est une langue différente. *Lire* est par conséquent un privilège réservé à une minorité.

L’alphabétisation va se développer du fait de la concurrence des églises. Les protestants, désirant que les fidèles aient un accès direct aux livres saints, proposent une réforme qui consiste à développer un réseau d’écoles et de collèges catholiques dont le but principal est de « prôner l’alphabétisation contre l’obscurantisme des catholiques. » Mais jusqu’ici, la lecture a toujours une utilité religieuse.

En 1882, l’école Laïque et Obligatoire ou, pour nous aujourd’hui *la lecture pour tous*, n’est que l’aboutissement d’un processus complexe : il s’agit du passage de la lecture orale, collective et publique à *la lecture personnelle.* Mais pour que la relation du lecteur à ce qu’il lit soit profonde, il faut d’abord que la lecture soit associée à l’écriture car « écrire, c’est pouvoir communiquer en secret, d’individu à individu. Lire seulement, n’est qu’une activité passive » : **c’est le passage à la consommation personnelle d’un texte**. Ce n’est qu’au milieu du XIXe siècle que *lire* et *écrire* sont enseignés simultanément et deviennent alors des instruments personnels de communication. Selon G. Vigner :

« *Pouvoir lire, au fil des siècles, est devenu l’effort continu de l’homme pour échapper au cercle restreint du groupe auquel il appartient, pour accéder progressivement à une communauté intellectuelle et culturelle plus dispersée, mais plus étendue, plus ouverte, disposant ainsi de nouvelles sources d’information, relativisant et par là même dévaluant le savoir des anciens et la force de la coutume.* Lire *permettra d’accéder au général, de passer de la coutume à la loi, du fait d’expérience à la théorie, à la règle, de parvenir à la fois à un degré supérieur de connaissance, d’abstraction et en même temps de conscience de soi* »[[3]](#footnote-3)

Le pouvoir de l’alphabétisation, donc de lecture, permet alors l’ouverture vers le désir d’émancipation des individus : outre le livre sacré, ils ont désormais accès à tous les domaines du savoir, ils peuvent lire les lois - même les critiques des lois- et peuvent communiquer leurs connaissances, leurs pensées. G. Vigner conclut ainsi son exposé sur l’acte de lecture :

« *Toute rencontre du lecteur avec le texte s’inscrit dans un moment historique et dans un espace culturel donnés. La lecture silencieuse, intérieure, individuelle est tout autant le produit de déterminations sociales et historiques que l’issue d’un combat individuel, mais en aucun cas ne saurait être considérée comme l’expression d’une aptitude innée. Elle ne saurait apparaître n’importe où, n’importe quand. Il existe tout aussi bien des environnements défavorables. La lecture personnelle, c’est un silence qui soudain se fait en l’homme, un espace intérieur privé qui se constitue. Mais il est encore des civilisations qui ignorent la notion d’individu. Il est des milieux sociaux qui, par le conditionnement des mass media, sont formés par une collection d’individus mal différenciés. Il ne suffira pas alors de confronter l’enfant au texte pour que soudain le miracle d’une lecture intérieure s’opère. Ce ne peut être que le terme d’un long parcours d’apprentissage, le résultat d’une sensibilisation progressive. À ignorer ces données, on en viendra, comme c’est fréquent hélas, à porter des jugements sans appel : untel sait lire, tel autre ne sait pas, comme si chacun était maître de son propre comportement à l’égard des textes, comme s’il s’agissait là d’une aptitude accordée au départ à tous.* L’Histoire nous l’apprend : il n’y a rien de naturel dans l’acte de lire»[[4]](#footnote-4)

La lecture est donc un **choix personnel**. Cette question du **choix est** au cœur du nouveau statut de **la lecture**. Nous avons montré ci-dessus que ce qui constitue un choix aujourd’hui devait se conquérir au fil des siècles. En fait, les lecteurs peuvent appréhender les textes à leur manière et trouver éventuellement une raison de lire. Ceci étant, il s’avère inévitable de poser une question qui semble être la suite logique de tout ce que nous venons de développer plus haut : **Pourquoi lit-on ? [[5]](#footnote-5)**

1. **Pourquoi lit-on ?**
* **Lire pour se détendre :**

C’est la raison qui paraît la plus probable, les livres étant considérés comme un divertissement. Lire est donc bon pour le moral !

* **Lire pour s’évader :**

Selon Rolande Causse, dans *Qui lit petit lit toute sa vie* :

*« L’imagination est cette faculté humaine qui permet de mener sa vie, de réfléchir, de penser, d’inventer, de créer (…) mais elle est comme un muscle : si elle n’est pas en mouvement (…) elle s’étiole. »*

* **La lecture permet de favoriser la création :**

Lire un livre où tout est possible, où les personnages fantastiques existent. Cela permet d’avoir un esprit plus ouvert et de développer l’imagination.

* **Lire pour apprendre :**

Le philosophe T. Todorov rappelle que **« la littérature est la première des sciences humaines »**. En effet, la lecture nous offre un monde de connaissances quasi infini. Alors que les hommes se posent des questions depuis toujours, les livres apportent une partie des réponses. Les romans peuvent par exemple avoir un aspect sociologique fort, tels que ceux des écrivains réalistes, notamment Zola avec la série des Rougon-Macquart. Les livres sur le développement personnel, très en vogue actuellement, répondent quant à eux aux interrogations existentielles, comme aux interrogations pragmatiques.

* **Lire pour développer ses capacités :**

Plus on lit, plus on enrichit notre vocabulaire – grâce à la mémoire – générant ainsi des conversations sociales plus riches. Selon Bruno Beitheleim « un bon livre stimule l’esprit, mais en même temps, le libère ». Cela se remarque également sur nos qualités d’écriture : lorsqu’on lit, on s’imprègne du style de nos auteurs favoris, et cela transparaît dans notre manière d’écrire. Enfin, notre empathie est développée : Nous nous identifions souvent au héros et ressentons ce qu’il ressent, c’est ce qu’on appelle « rentrer dans l’histoire ».

* **Lire pour stimuler sa mémoire :**

Des études dirigées par une équipe internationale de chercheurs, basées sur des observations par imagerie médicale, ont révélé des conclusions intéressantes : l’apprentissage de la lecture entraine une certaine plasticité du cerveau. Lorsqu’on lit, on crée de nouvelles synapses[[6]](#footnote-6), c’est à dire de nouvelles connexions. Cela solidifie la mémoire et la rend plus intense. Voilà pourquoi il est conseillé de lire pour prévenir les maladies dégénératives de la mémoire, comme l’Alzheimer. Plus on fait fonctionner notre mémoire, plus celle-ci est performante.

1. **Le texte**

Selon le dictionnaire Hachette[[7]](#footnote-7), lemot **texte** signifie :

**1/ un ensemble des mots, des phrases qui constituent un écrit imprimé ou manuscrit**

Exemple1 : le texte d’un roman

Exemple 2 : le texte de la Constitution

**2/ une œuvre littéraire ; un extrait ou un fragment d’une œuvre littéraire**

Exemple 1 : étudier les textes classiques et modernes

Exemple 2 : textes choisis, commentaires, analyses de texte

Étymologiquement, il vient du **latin *textus* qui** signifie **« tissu », « trame»,** d’où **« enchaînement d’un récit, texte »**, de ***texere*** qui signifie **« tisser ».**

Il est communément connu qu’un texte, un écrit, n’est pas une masse graphique compacte, mais plutôt un tout cohérent, lisible et compréhensible, que l’on peut découper, fragmenter en petites unités de sens qui contribuent toutes à une meilleure compréhension : un roman, un ouvrage scientifique (mémoire), un journal, etc. sont organisés en « parties », subdivisés en « chapitres » qui, eux-mêmes sont fragmentés en paragraphes qui se constituent de phrases. Et c’est ainsi pour tous les autres textes : le texte administratif (demande, CV, …), le mode d’emploi, la recette de cuisine, la notice de montage, etc., qui ont chacun leur spécificité transcriptrice, et dont l’important n’est pas le texte lui-même, mais ce qu’il contient comme information.

* **La spécificité de la littérature et du texte littéraire**

 Du latin « ***litteratura*** » qui signifie « **écriture** », la littérature désigne communément « **l’art d’écrire** ». C’est l’ensemble des œuvres réalisées par les moyens du langage, orales ou écrites, considérées tant du point de vue formel et esthétique qu’idéologique et culturel.[[8]](#footnote-8) Gérard Genette définit l’œuvre littéraire ainsi :

*« L’œuvre littéraire consiste, exhaustivement ou essentiellement, en un texte, c’est-à-dire (définition très minimale) en une suite plus ou moins longue d’énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification. »[[9]](#footnote-9)*

 Le texte littéraire n’obéit pas aux mêmes règles de classification que les types précédemment cités. La notion « littéraire » implique bien plus de signification que tout autre texte. Dans ce type, **l’auteur et le lecteur sont complices** : il est nécessaire pour le lecteur de prendre sa part de la production elle-même, d’être soi-même à un certain degré productif dans sa lecture. D’habitude, l’objectif du lecteur face à un texte est d’en comprendre le contenu le plus rapidement possible ; face à un texte littéraire, ce n’est pas le cas : il ne suffit jamais de vouloir simplement consommer confortablement et à peu de frais le résultat d’une production artistique. Autrement dit, l’auteur crée son propre style d’écriture, que chaque lecteur peut appréhender à sa manière et contribuer éventuellement à l’expliquer, à l’interpréter.

 À la différence de certains documents authentiques, le texte littéraire **n’est pas périssable**. S’y expriment les aspirations pérennes[[10]](#footnote-10) des humains à travers le temps et l’espace, l’expérience subjective du monde, le rapport singulier au langage, aux savoirs constitués, aux codes sociaux, aux représentations des autres et de soi-même. C’est l’un des moyens d’accès à la compréhension de formes culturelles différentes. L’autre spécificité du texte littéraire est **sa littérarité**, c’est-à-dire le fait qu’il supporte une multiplicité d’interprétations (ce qui ne signifie pas pourtant que toute interprétation, n’importe laquelle, soit possible !) à chacun de l’investir selon ses compétences culturelles, linguistiques, de ses pratiques de lecture, de sa sensibilité et de sa fantaisie. C’est dans la littérature aussi que se révèlent les infinies potentialités de la langue.

 Le texte littéraire est donc un espace à explorer, générateur de sensations, de réflexions sur le monde, sur la langue à maîtriser. Mais la première rencontre avec le texte littéraire peut se faire **sans le lire**. Il arrive d’élaborer des hypothèses sur le type d’écrit proposé, sur ses thèmes possibles, sur l’intrigue, où se crée **un horizon de lecture, une attente**. Un travail sur ce qu’on appelle « le paratexte » semble donc nécessaire, sur quoi va porter le chapitre suivant.

1. Un **parchemin** est une peau d'animal, généralement de mouton, parfois de chèvre ou de veau, qui est apprêtée spécialement pour servir de support à l'écriture. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les numéros de siècle sont écrits en chiffres romains, comme dans toute anthologie de littérature. [↑](#footnote-ref-2)
3. G. Vigner, *Lire : du texte au sens*, Clé International, 1979, p23. Cité par : Christiane Achour et Simone Rezzoug, *Convergences critiques I, Introduction à la lecture du littéraire*, Office des publications universitaires, Alger, 2005, p13. [↑](#footnote-ref-3)
4. G. Vigner, *OP. cit.*, p25. Cité par : Christiane Achour et Simone Rezzoug, *Op. cit.*, p14. [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://www.lecthot.com/pourquoi-lit-on> , 26 juin 2016. [↑](#footnote-ref-5)
6. Synapse : *nom féminin.* Région de contact entre deux neurones ou entre un neurone et une autre cellule. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Hachette, Le Dictionnaire du Français*, Ed. 1992. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Hachette, Op. Cit.* [↑](#footnote-ref-8)
9. G. Genette, *Seuils*, Coll. « Poétique », Éditions du Seuil, 1987, p. 4 [↑](#footnote-ref-9)
10. Adjectif **DIDACTIQUE OU LITTÉRAIRE**: Caractère de ce qui dure longtemps, qui est perpétuel. [↑](#footnote-ref-10)